

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 1 octobre 2013

-----15-----14-----10-----

L'an deux mille treize-----

et le 1 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----26/09/2013-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA, Maire.

Date d'affichage

-----26/09/2013-----

Présents : MM BEZERRA Gérard, Mmes .SEGAT Pierrette CARLES Huguette, FIN Thérèse DUFFAU Christian, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LAFFARGUE Michel, BETUING Serge, LANSMANT Sébastien, CARDEILLAC Samuel.

Excusés : MM. CABANNES Pierre, MASSARTIC Michel.

Absents : Mme FARDIN Martine, M. COUDERT Patrick.

M. Sébastien LANSMANT a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Demande subvention au titre de la réserve parlementaire de Gisèle Biémouret pour l'église de Corneillan*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal un bordereau de prix concernant la première tranche de travaux de l'Eglise de Corneillan.

Ces travaux de première nécessité comprennent :

l'installation de chantier, l'étalement de l'arc médian oriental, la restauration d'huissieries ainsi que la restauration de mobilier pour un montant HT de 21 654 € soit 25 898.18 € TTC  
Honoraires de l'architecte (10 %), HT de 2 165.40 €, 2 589.82 € TTC  
TOTAL HT de 23 819.40 €, 28 488.00 € TTC

Compte tenu du montant important des travaux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention, au titre de la réserve parlementaire à Mme Gisèle BIEMOURET, députée du Gers,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des ses membres présents:

- Approuve le principe des travaux de restauration, et le montant du bordereau des prix ci-dessus,
- Sollicite auprès de Madame Gisèle BIEMOURET, députée du Gers, une subvention au titre de la réserve parlementaire afin de participer au financement de ces travaux indispensables et ainsi de réduire la participation de la Commune.

Fait à MONTREAL le 1 octobre 2013.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.